

Synopsis :

Des Chiffres, Un Visage !

Reportage Photographique de
Bertrand GAUDILLÈRE / item

France - 2011

« Des Chiffres, Un Visage », c'est avant tout le récit d'une lutte. Celle d'un homme, Guilherme, migrant angolais sans papiers, qui se bat pour continuer à vivre en France. Celle de centaines d'anonymes qui ont décidé de s'élever collectivement contre la politique du chiffre. C'est aussi le travail du photographe Bertrand Gaudillère qui s'est attaché à rendre compte des multiples épisodes qui construisent cette histoire singulière où l'acharnement de l'administration n'a d'égal que la détermination collective pour mener à bien un combat contre l'arbitraire.

En France, sous la présidence de l'UMP, le nombre d'étrangers arrêtés pour infraction à la législation sur le séjour est passé de 62 233 en 2002 à 119 761 en 2008, soit une hausse de 92 %.

Des chiffres* :

24 : c'est le nombre de centres de rétention en France

1693 : le nombre de places en centres de rétention

32 268 : le nombre de retenus sur l'année

29 796 : le nombre d'expulsions pour l'année

230 : le nombre d'enfants placés en rétention en accompagnement de leurs parents

32 ans : l'âge moyen des retenus

10,71 jours : la durée moyenne de la période de rétention

32 jours : la durée maximale de la rétention

533 millions d'euros : le coût annuel des expulsions

17 000 euros : le coût moyen d'une expulsion

160 000 euros : le coût estimé des tentatives d'expulsion de Guilherme

*selon le rapport annuel de la Cimade pour l'année 2008

Un visage :

Celui de Guilherme H. Azanga, travailleur sans papiers Angolais de 45 ans, père de deux enfants nés en France.

Un visage parmi d'autres, pour rappeler que derrière les chiffres il y a des hommes. Pour rappeler aussi qu'ils sont nombreux ceux qui n'acceptent pas cette politique du chiffre fixant depuis 2003, pour la première fois dans l'histoire, des quotas annuels d'expulsions.

La solidarité, l'engagement, et la détermination qui animent le comité de soutien pour Guilherme en sont la preuve. Leurs actions et leur pugnacité sont là pour rappeler la capacité d'indignation de chacun face à d'insupportables situations où l'injustice se mêle à l'arbitraire.

Ensemble, ils s'inscrivent dans la désobéissance civile pour dire non à ce qu'ils estiment être une violence faite à un homme. C'est le combat du légal face au juste, celui de citoyens face à un appareil d'état dont ils dénoncent l'acharnement à l'encontre de leur voisin ou de leur ami, dont le seul délit est de ne pas être né en France.

« Des chiffres, un visage » met en images cette mobilisation citoyenne pour ne pas oublier l'urgence et la précarité de la situation. L'histoire de Guilherme et de son entourage n'est pas unique, elle est simplement le résultat d'une volonté politique à appliquer des directives toujours plus nombreuses et plus restrictives à l'égard de l'entrée et de la régularisation des étrangers sur le territoire. Un durcissement des lois justifié par un discours politique sécuritaire, qui, avec les ministres de l'immigration successifs, Brice Hortefeux, Eric Besson et Claude Guéant sous la présidence de Nicolas Sarkozy, tend à rendre l'immigration responsable de l'insécurité... alors même que le solde migratoire n'a quasiment pas bougé en 10 ans, se situant aux alentours de 75000 migrants.

La loi Besson, dernière en date votée le 11 mai 2011, prévoit entre autre l'allongement de la durée de la rétention de 32 à 45 jours, la création de zones d'attentes temporaires pour les étrangers appréhendés alors qu'ils viennent de débarquer sur le territoire, la création de notion de mariage « gris » contre les mariages mixtes, l'interdiction de retour sur le territoire français pour les expulsés, et le report de l'intervention du juge des libertés à cinq jours au lieu de 2 maximum, ainsi qu'un véritable durcissement du droit de séjour pour les étrangers malades.

Le CESEDA (Code d'Entrée et de Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile) a été modifié cinq fois en sept ans.